



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1752 du 09 Janvier 2022**

#### **Le Chef de l'Etat a pris part aux Sommets extraordinaires de l'UEMOA et de la CEDEAO, à Accra**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a pris part, ce dimanche 9 janvier 2022, à Accra (Ghana), aux Sommets extraordinaires des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), et de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ces deux Sommets ont été consacrés à la situation sociopolitique au Mali.

Plus spécifiquement, le Sommet de l'UEMOA a permis aux pays membres de cette Organisation sous- régionale d'harmoniser leurs points de vue, avant la tenue du Sommet extraordinaire de la CEDEAO.

Le Président du Faso, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, a exprimé la préoccupation de l'ensemble de la Région face aux derniers développements de la situation politique au Mali, marquée par la volonté des Autorités de la Transition de proroger la durée de cette Transition de six mois à cinq ans.

Le Président Roch Marc Christian KABORE a, en outre, indiqué que toutes les réformes politiques, économiques et sociales visant la refondation du Mali, ne pourraient être conduites que par des Autorités démocratiquement élues, et a souhaité l'adoption de mesures favorables à la stabilité et à la sécurité au sein de notre ensemble sous- régional.

Le Sommet de la CEDEAO a, pour sa part, fait le point de la situation au Mali, et a envisagé les voies et moyens d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel et à la démocratie.

Le Président du Ghana, S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO ADDO, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, a souligné la nécessité de préserver la paix et la stabilité dans notre sous-

région, notamment au Mali, et a rappelé la possibilité de prise de sanctions au cas où les Autorités de la Transition au Mali ne tenaient pas leurs engagements.

Au terme du Sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé de maintenir les sanctions initialement imposées à l'encontre du Mali et des Autorités de la Transition et d'imposer des sanctions économiques et financières supplémentaires pour faciliter le retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

Ces sanctions, qui entrent immédiatement en vigueur, ont été endossées par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

Notons qu'à l'issue de la cérémonie de clôture, le Président Alassane OUATTARA a regagné Abidjan en fin d'après-midi.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Léon FOSSOU, Direction de la Communication / Service Presse et Information Tél :  
(+ 225) 27 20 31 43 27 – 07 07 93 69 12

E-Mail: [leon.fossou@presidence.ci](mailto:leon.fossou@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)